

PRO  
JET  
JEUS  
NES

2019  
2020

VOUS AVEZ ENTRE 11 ET 21 ANS  
VOUS SOUHAITEZ MENER  
UN PROJET COLLECTIF  
**ARCHE AGGLO VOUS SOUTIENT**

D'ARDECHE EN HERMITAGE



# PROJET JEUNES 2019-2020

## POUR QUI ?

- groupes d'au moins 3 jeunes
- résidants pour la majorité sur le territoire ARCHE Agglo
- âgés entre 11 et 21 ans
- associations de jeunes déclarées en préfecture ou jeunes accompagnés par des structures d'éducation populaire, d'insertion/prévention, de l'Éducation nationale...

## QUELS PROJETS ?

- projets qui favorisent le « vivre ensemble », la citoyenneté, la solidarité, l'animation du territoire
- ouverture et découverte « sur le monde » (possibilité de mobilité en dehors du territoire)
- priorité aux nouveaux projets jamais financés

## SONT EXCLUS

- projets de vacances, loisirs
- projets de formation professionnelle

## ARCHE AGGLO FINANCE

- jusqu'à 1000 € par projet

## COMMENT PROCÉDER ?

- télécharger le guide Projet Jeunes sur [www.archeagglo.fr](http://www.archeagglo.fr)
- envoyer son dossier à Elsa BRUNET : [e.brunet@archeagglo.fr](mailto:e.brunet@archeagglo.fr)
- présenter son projet et échanger avec un jury composé d'élus et de techniciens ARCHE Agglo
- après réalisation du projet, présenter un bilan

## CALENDRIER

- Dépôt de dossier possible tout au long de l'année
- 2 à 4 jurys par an selon les demandes (les dates seront communiquées dans un délais minimum de 1 mois et maximum de 3 mois après le dépôt du dossier)

VERSEMENT DE L'AIDE AUX STRUCTURES ACCOMPAGNATRICES  
OU AUX ASSOCIATIONS DE JEUNES.

[www.archeagglo.fr](http://www.archeagglo.fr) - 04 26 78 78 78